

APARR – BUDGET REALISE 2019

CHARGES

Charges de personnel *	réalisé au 31/12/2019
64 – Salaires et charges chargée de mission	30 796 €
64 – Salaire et charges chargée de diffusion	22 692 €
64 – Salaire et charges chargée de communication	23 026 €
provision congés payés	3 101 €
sous total	79 615 €
625 – participation transport salarié	
60 – Autres personnels	7 517 €
64 – Médecine du travail	132 €
63 – cotisations Uniformation	1 206 €
64 – formation salariées	2 581 €
64 – indemnités, formations et transports 2 services civiques	1 138 €
60 – prestation administrateur Courseive Boutaric	2 640 €
SS-TOTAL	94 829 €

Charges de fonctionnement + Autres	
61 – Assurance (association + autoumission)	394 €
62 – prestations extérieures (comptable, paies, informatique)	3 258 €
62 – Frais telecommunication et affranchissement	896 €
60 – Achat fournitures	2 263 €
62 – Frais bancaires	384 €
61 – loyer Courseive Boutaric	1 426 €
65 – Cotisations / adhésions	379 €
61 – locations de matériel	289 €
62 – Communication (logo / charte graphique / impr / etc)	410 €
68 – Dotations aux amortissements	3 064 €
SS-TOTAL	12 764 €

Déplacements	
62 – Frais de déplacement / réception (équipe)	2 968 €
62 – Frais de déplacement / mission / réception (CA, AG)	2 501 €
62 – Frais déplacement renc pros extérieures	1 989 €
61 – Accréditations festivals et rencontres pros extérieures	345 €
SS-TOTAL	7 803 €

Docs ici, Courts là

60 – Conception fiches pédagogiques	1 980 €
61 – Locations (salles pour projections)	0 €
60 – Achat matériels et fournitures	559 €
62 – Publicité et communication : conception graphique	1 140 €
62 – Publicité et communication : Impressions	722 €
62 – Affranchissements	574 €
62 – Aide au déplacement des équipes des films / réceptions	1 902 €
65 – Rémunération équipes des films	2 660 €
65 – Cotisations à la Maison des artistes + AGESEA	661 €
62 – déplacements équipe accompagnement projections	1 778 €
65 – Droit de diffusion / Cotisations	401 €
SS-TOTAL	12 378 €

Portail

61 – Locations (hébergement 2 sites)	1 078 €
62 – Maintenance et interventions techniques	1 296 €
62 – création d'un espace adhérent sur le site Aparr	1 512 €
SS-TOTAL	3 886 €

Ateliers et rencontres professionnelles

60 – Prestations intervenants	3 214 €
61 – Locations salles et matériel	348 €
62 – Frais de déplacement / mission / réception	2 714 €
SS-TOTAL	6 276 €

Talents en court

65 – Scriptdoctoring	2 569 €
64 – cotisations AGESEA	283 €
62 – Frais mission/réception résidences(trajet/heberg, repas)	1 582 €
62 – Frais mission et récep Entrevues	1 870 €
62 – frais mission et récep journée Jeunes Talents Dijon	628 €
62 – Frais communication (démarchage partenaires, impressions)	245 €
SS-TOTAL	7 176 €

Projets partenariaux / Lycéens au cinéma, BATBFC, CIBFC

62 – frais mission/réception équipes de films (Lycéens au cinéma)	0 €
62 – tournée équipes films – rémunération auteurs (programme CM rë)	1 000 €
62 – frais déplacement équipe Aparr	0 €
SS-TOTAL	1 000 €

TOTAL CHARGES 146 111 €

PRODUITS

Subventions	réalisé au 31/12/2019
Région Bourgogne-Franche-Comté – aide au fonctionnement	93 000 €
CNC (via DRAC Bourgogne-Franche-Comté)	26 500 €
Région Bourgogne-Franche-Comté – aide à l'emploi assoc. Fonctionnement	21 000 €
Agence du service civique	920 €
ASP Aide Parcours Emploi Compétences	5 085 €
SS-TOTAL	146 505 €

Ressources propres

Adhésions Personnes morales	1 250 €
Adhésions Personnes physiques	1 330 €
adhésions membres utilisateurs DICL	160 €
SS-TOTAL	2 740 €

Ventes de services

Ateliers	1 500 €
participations frais rencontres DICL	582 €
repas AG, ateliers...	780 €
SS-TOTAL	2 862 €

Produits exceptionnels

autres produits exceptionnels	247 €
prise en charge formations par Uniformation	2 621 €
Région Bourgogne-Franche-Comté – quote part aide à l'investissement 2019	9 506 €
transferts de charges	510 €
Intérêts	284 €
SS-TOTAL	13 168 €

TOTAL PRODUITS 165 275 €

CONTRIBUTIONS

86 – Emploi des contributions volontaires en nature

mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €
Personnel bénévole **	7 084 €
SS-TOTAL	7 084 €

** le temps bénévole 2018 n'a été comptabilisé qu'à partir de juillet

87 – Contributions volontaires en nature

mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €
Personnel bénévole *	7 084 €
SS-TOTAL	7 084 €

TOTAL 153 195 €**TOTAL 172 359 €****SOLDE ANNEE 2019 19 164 €**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Investissement

60 – matériel de bureau	1 012 €
60 – matériel informatique	4 249 €
SS-TOTAL	5 261 €

Investissement

Région Bourgogne-Franche-Comté – aide à l'investissement	5 261 €
SS-TOTAL	5 261 €

Prêt France Active

remboursements trimestriels – taux zéro	3 333 €
---	---------

Prêt France Active

versement fait début mars 2019	10 000 €
--------------------------------	----------

NB : prêt à taux zéro sur 36 mois – dernière échéance le 02/03/2022 – remboursements prévus sur 2020 : 3333,32€ – remboursements prévus sur 2021 : 3333,32€ – remboursements prévus sur 2022 : 833,37€

* répartition des salaires :

coordinatrice : 20% du temps de travail sur les ateliers et rencontres professionnelles ; 20% du temps de travail sur Talents en court ; 10% du temps de travail sur Docs ici, courts là ; 30% du temps de travail sur le portail, le travail de réseau et les projets partenariaux ; 20% du temps de travail sur la vie associative, la gestion administrative et d'équipe.
chargée de communication : poste partagé avec le Bureau d'accueil des tournages (mise à disposition à 40%). Temps de travail restant réparti sur chaque action à hauteur de 25%.
chargée de diffusion : 80% du temps de travail affecté à Docs ici, court là, 20% sur les projets partenariaux.
autres personnels : 20% du temps de travail pour Talents en court, 60% pour les ateliers et rencontres professionnelles, 20% pour le travail de réseau.

Le volontaire en service civique « communication » a un temps de travail réparti à 20% sur chaque action.

Le volontaire en service civique « diffusion » a un temps de travail réparti comme suit : 70% Docs ici, courts là, 20% portail, 10% projets partenariaux.